



PLOUENAN INFOS

Feuillet Municipal

AVRIL 2011

Compte rendu du conseil municipal du 25 février 2011

- ☞ Compte rendu de la commission « Bâtiments » : travaux à réaliser sur les bâtiments communaux en 2011.
- ☞ Approbation du programme voirie 2011.
- ☞ Espace Enfance, Jeunesse et Culture : mission ordonnancement; pilotage et coordination confiée à l'entreprise « M2C Claude RONCIN » pour un coût de 10 046,40 € TTC.
- ☞ Subventions aux écoles pour 2011.
- ☞ Déclassement d'un délaissé du Domaine Public au Costy et cession aux riverains au prix de 5 €/m².
- ☞ Déclassement d'un délaissé du Domaine Public à Kerbellec et cession au riverains au prix de 5 €/m².
- ☞ EPAL, animation jeunesse : renouvellement de la convention pour l'organisation de l'animation Enfance Jeunesse avec EPAL et passation d'une convention de mise à disposition des deux animateurs communaux.
- ☞ Bibliothèque : acquisition d'un fonds subventionné à 50 % par le Conseil Général dans le cadre d'une opération de construction pour un montant de 36 000 € H.T.
- ☞ Approbation du compte de gestion 2010.
- ☞ Approbation du compte administratif 2010.
- ☞ Affectation des résultats 2010 : l'excédent de fonctionnement de 706 919,53 € à l'article 1068 et l'excédent d'investissement de 519 508,71 € à l'article 001.
- ☞ Maintien des taux pour 2011 : T.H. 11,92 %, F.B. 17,04 %, F.N.B. 37,20 %
- ☞ Vote du budget 2011 qui s'équilibre en section de fonctionnement à 1 756 630 € et en section d'investissement à 2 606 038,24 €.
- ☞ Vote d'une subvention de 4.000 € au C.C.A.S.
- ☞ Groupement de commandes pour les marchés « Travaux de signalisation horizontale » et « Travaux d'entretien de voirie pour point à temps ».

Etat Civil : février 2011

Naissances :

- ☞ Glen COMBOT, Traon Hir
- ☞ Mélina, Isabelle, Juliette GRALL, 10 route de Mespaul

Décès :

- ☞ Renée, Marie SAOUT veuve KAMERZAC,

Demande de permis de construire déposées en février 2011

- ☞ SAS 2PL, ZA de Kerlaudy, extension d'un hall d'exposition
- ☞ SEITE Hubert, Begavel, hangar agricole
- ☞ GUILLERM Jean Pierre, Kerivoas, Carport
- ☞ GUILLERM Olivier, Kerivoas, hangar agricole

Recensement national obligatoire à 16 ans des jeunes nés au mois de avril 1995

Recensement national obligatoire à 16 ans des jeunes nés au mois de avril 1995
L'article L.113-1 « Tout français âgé de 16 ans est tenu de se faire recenser ». A la date anniversaire de ses 16 ans tout jeune français doit se faire recenser à la mairie de son domicile avec une pièce d'identité et le livret de famille. La mairie remet une attestation de recensement valable pour les concours ou examens soumis au contrôle de l'autorité publique.

Infos Pratiques :

Docteurs :

HUON
02.98.69.52.93
DESJOUIS
02.98.69.54.64

Pharmacie :

N.D de Kerellon
02.98.69.51.16

Kinésithérapeutes :

Bars-Casteloot-Hervet-
Barthe
02.98.29.64.02
De la Rebière de
Pouyade
02.98.69.52.40

Cabinets infirmiers :

Louise LAGATHU
02.98.69.54.91
Boutier-Péron-Seité
02.98.69.51.82

Cabinet dentaire :

KERHUEL-L'HIGUINEN-
LESCOUR
02.98.69.55.06

Podologue :

M. Sourceau
02.98.69.53.49

Mairie :

Du lundi au vendredi :
8h30-12h00 et 13h30-17h00
Samedi :
8h30-12h00

MISSION LOCALE

à la Maison des Servi-
ces les mardis, mercre-
dis et jeudis de 8h30 à
12h et de 13h30 à
17h30

Tél. : 02.98.29.12.68

Bibliothèque :

Mardi 17h30-19h00
Mercredi 11h15-12h15 et
17h00-18h00
Samedi 14h00-15h30

Déchetterie com- munautaire de

Ty Corn :

Du lundi 14 h 00 à 18 h 00
Du mardi au samedi : 8 h 30 -
12 h 00 et 14 h 00 - 18 h 00
02.98.29.81.98

PERMIS DE DETENTION DE CHIENS DANGEREUX : OBLIGATOIRE !

La loi n°2008-582 du 20 juin 2008 renforçant les mesures de prévention et de protection des personnes contre les chiens dangereux prévoit, que les propriétaires ou détenteurs de chiens d'attaque (1ère catégorie) et de chiens de garde et de défense (2ème catégorie) doivent obtenir un permis de détention.

La délivrance de ce permis par les maires est subordonnée à la production des pièces suivantes :

Pour le demandeur :

- ✍ Attestation spéciale établie par l'assureur, garantissant la responsabilité civile du propriétaire du chien ou de la personne qui le détient pour les dommages causés aux tiers par l'animal.
- ✍ Attestation d'aptitude à la détention d'un chien de 1ère ou 2ème catégorie, délivré après suivi d'une formation portant sur l'éducation et le comportement canin, ainsi que sur la prévention des accidents.

Pour l'animal :

- ✍ Certificat d'identification de l'animal (n° de tatouage ou de puce électronique),
- ✍ Certificat de vaccination antirabique en cours de validité,
- ✍ Certificat vétérinaire de stérilisation, pour les animaux de 1ère catégorie,
- ✍ Evaluation comportementale de l'animal effectuée par un vétérinaire habilité

En cas de défaut de permis de détention le propriétaire sera sanctionné.

Demande de carte nationale d'identité

Rappel :

Vous devez vous présenter personnellement à la mairie de votre domicile :

- ✍ Pour remplir le dossier (avec la prise d'empreinte)

Les pièces à fournir :

- ✍ 2 photos d'identité récentes et identiques, en couleur, sur fond neutre (format 35 x 45 mm)
- ✍ Un extrait d'acte de naissance avec filiation complète (à demander à la mairie de naissance) ou livret de famille des parents
- ✍ Un justificatif de domicile récent (facture de téléphone fixe, facture de gaz ou d'électricité, certificat d'imposition...)
- ✍ Le cas échéant, un timbre fiscal : la CNI est gratuite, mais son renouvellement est soumis à un droit de timbre de 25 euros **si l'ancienne carte ne peut pas être présentée.**

Eventuellement :

Le livret de famille pour indication de la mention « époux(se) » ou « veuf(ve) », le dispositif de jugement de divorce statuant sur l'autorité parentale et la résidence de l'enfant, le dispositif de jugement de divorce autorisant l'usage du nom ou l'autorisation écrite de l'ex-époux + copie de sa carte d'identité ; un document prouvant la nationalité française, le récépissé de la déclaration de perte ou du vol de la carte d'identité précédente.

Randstad recrute : PERSONNEL DE PRODUCTION AGROALIMENTAIRE H/F

Opérateurs de production : approvisionnement des lignes de production, contrôle visuel et mise en bacs des produits

Conditionneurs : mise en barquettes, cartons, filmage et étiquetage des produits

Manutentionnaires : préparation des commandes, manutention et acheminement des produits sur les quais d'expédition

HORAIRES : Du lundi au vendredi, 35 heures par semaine, rémunération attractive : fixe + primes et accessoires.

Contact : 02.98.24.60.58

**Recueilli chaton noir
pattes blanches
02.98.69.55.74**

**LOTO DU COMITE
DES FETES AU
CRISTAL LE LUNDI
25 AVRIL A 14 H 30**

L'agence ADIA de Landivisiau organise une journée de recrutement TRANSPORT - LOGISTIQUE

Secteur Nord Finistère

Le 30 mars 2011

Sur Rendez-vous

Nous recherchons des conducteurs SPL, des caristes, des conducteurs engins hommes ou femmes avec

PERMIS, FIMO/FCOS, ADR, Carte chrono et conducteur, CACES à jour
Munissez-vous de votre CV, carte d'identité, carte vitale, justificatif de domicile de - 3 mois, dernier certificats de travail, RIB et des documents cités ci-dessus

ADIA, 11 rue d'Arvor, 29400 LANDIVISIAU - Tél : 02.98.24.70.25 - a124@adia.fr

Auxiliaire de puériculture 25 ans d'expérience en maternité et pédiatrie possédant agrément assistante maternelle cherche enfants à garder, horaires **atypiques** acceptés, libre à partir du mois de mai grand **jardin**.

Résidence 12 chemin de Kerafel

02.98.29.63.49

EPAL : recrute animateurs

L'association EPAL, basée à Brest, Rennes et Vannes, recrute pour son secteur Vacances et Tourisme Adaptés, des animateurs pour encadrer des séjours de vacances proposés à des mineurs et adultes en situation de handicap. 500 postes à pourvoir. 130 séjours de 7 à 15 vacanciers se déroulant du 24 juillet au 20 août 2011 sur 2, 3 ou 4 semaines.

Conditions : motivation pour s'investir sur ce type de projet, + de 21 ans, permis B + de 1 an, expérience dans l'animation adaptée ou le médico-social souhaitée. Obligation de suivre une formation (gratuite) dispensée sur Brest ou Rennes.

Pour plus de renseignements et postuler en ligne : www.epal.asso.fr

ou

Envoyer lettre et CV :

Laurent CANNIC, responsable vacances et tourisme adaptés

10 rue Nicéphore Niepce B.P. 2 - 29801 BREST CEDEX 09

Formation BAFD

Dans le cadre de la formation de vos équipes d'animation et la direction, Familles Rurales de Bretagne organise une formation générale BAFD du 02 au 10 avril 2011 à Braspart (29) en 1/2 pension ou en pension complète.

Si vous êtes intéressés, n'hésitez pas à nous contacter pour de plus amples renseignements 02.97.69.13.86 ou bretagne@famillesrurales.org

VACANCES DE PAQUES :

Les inscriptions pour l'accueil de loisirs auront lieu le vendredi 15 de 18h à 19h et le samedi 16 Avril de 16h à 18h au foyer des jeunes.

Prenez vos dispositions, les places sont limitées.

ELECTIONS

Les personnes ayant constaté des erreurs sur la liste électorale (adresse, état civil...) sont invitées à le signaler en mairie

Zone de mouillage dans la rivière « La Penzé »

125 mouillages dans rivière la Penzé situés en aval du Pont de la Corde.

A l'abri des vents dominants avec un accès direct à la baie de Morlaix.

Postes de mouillages à évitage et à embossage, pouvant recevoir tous types de bateaux jusqu'à 2 m de tirant d'eau.

Surveillance et entretien des mouillages assuré par le SIAP.

Renseignements : SIAP

Centre nautique de la Groupe - St Pol de Léon
02.98.62.86.49

syndicatamenagementpenze@orange.fr

Des Vacances avec le secours populaire

Comme tous les ans, le Secours Populaire prépare le séjour d'enfants en famille de Vacances.

Si vous êtes prêts à partager votre maison ou votre lieu de vacances avec un enfant de 6 à 10 ans pendant 15 à 18 jours, le Secours Populaire est là pour organiser cet accueil bénévole.

Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter Andrée au 02.98.44.48.90 (du lundi au vendredi de 9 h 00 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 17 h 00).

Franzika, Akan et Vicente cherche une famille d'accueil

Des Etats-Unis, des Pays Bas, d'Australie, du Brésil ou d'ailleurs, de jeunes étrangers viennent en France grâce à l'association CEI-Centre d'Echanges Internationaux. Ils viennent passer une année scolaire, un semestre, quelques mois au collège ou au lycée pour apprendre le français et découvrir notre culture. Pour compléter cette expérience, l'idéal est de vivre en immersion dans une famille française pendant toute la durée du séjour.

Pour la rentrée scolaire 2011, le CEI cherche des familles prêtes à accueillir Franziska, Akane et Vicente.

Ils sont respectivement originaires d'Allemagne, du Japon et d'Equateur, sont âgés entre 16 et 18 ans. Ils adorent parler français et ont des intérêts divers tels que la musique, la photographie, le handball ou encore la danse.

Le CEI aide ces jeunes dans leurs démarches (inscription scolaire) et s'occupe de leur trouver un hébergement au sein de familles françaises bénévoles.

Ce séjour permet une réelle ouverture sur le monde de l'autre et constitue une expérience linguistique pour tous.

« Pas besoin d'une grande maison, juste l'envie de faire partager ce que l'on vit chez soi. A la ville comme à la campagne, les familles peuvent accueillir ». Si l'expérience vous intéresse, appelez vite.

Sylvia HENNEBELLE, 65 rue Yves Kerguelen, 22190 PLERIN - 02.96.73.15.90 ou au 06.09.18.13.89

ACTION LEGUME SANTE EN PAYS DE MORLAIX « Brèves nutrition-santé »

N°8 : Les fruits et légumes sont-ils trop chers ?

Vegenov (BBV) avec le soutien de la Région Bretagne, du Pays de Morlaix et la Communauté de Communes des Pays Léonard.

A l'occasion d'une campagne nationale de communication, **la filière fruits et légumes** s'est demandée ce qu'on pouvait s'offrir pour prix d'un kilo de fruits et légumes frais de saison. Prenez 2 € en poche et faites le test !

Avec 2 €, soit le prix d'un jeu de grattage, d'un café Espresso en terrasse ou d'un magazine, on peut acheter tous les ingrédients nécessaires pour confectionner un litre de soupe maison pour 4 personnes ! Cette comparaison permet de **relativiser la perception des prix** des fruits et légumes. La plupart du temps, les prix sont affichés au kilo. Par exemple en achetant une pomme à 2 €/kg, vous payerez environ 0,40 €. Autre exemple avec le chou-fleur : il se vend à la pièce et se partage en 4 ou 5 portions. Ainsi, **manger des fruits et des légumes frais de saison et manger équilibré peut être accessible à tous.**

FEST NOZ AU CRISTAL AVEC LES FRERES MORVAN



L'association Avel Dro Danses Bretonnes de Plouénan organise son traditionnel Fest Noz annuel

le **samedi 16 avril 2011**, à partir de 21 heures, à la salle du Cristal à Plouénan.

A l'affiche, le groupe « **Meltan** », musiciens proposant un mélange de compositions et mélodies traditionnelles : chants et airs à danser d'inspiration celtique. Les célèbres « **Frères Morvan** », chanteurs de Kan Ha Diskan connus et reconnus partout en Bretagne et ailleurs. Ainsi que le groupe « **Me lar dit !** », composé de musiciens et chanteurs qui animent fest noz et fest deiz dans la région.

Le prix de l'entrée est de 6 € (gratuit pour les moins de 12 ans). Sur place, on trouvera des crêpes pour les gourmands ainsi qu'une buvette. Venez partager un moment de convivialité et de bonne écoute musicale et chantée.



GUIALENN NEVEZ PONT-EON



3ème anniversaire : 3ème opération portes-ouvertes

Comme ils le font chaque année depuis la création de leur association, les vanniers de Plouénan vous ouvriront les portes du Mille-Club le samedi 30 avril de 10 heures à 18 heures.

Des paniers de toutes les tailles, de toutes les couleurs de toutes les formes, bien sûr, mais aussi de nombreuses réalisations en osier ou en rotin.

Des objets utilitaires, bien sûr, mais aussi des réalisations artistiques, voire fantaisistes... seront exposés.

Comme l'an dernier, un panier garni (et quelques autres non-garnis) sera tiré au sort entre les visiteurs. Raison supplémentaire de ne pas rater cette animation (gratuite, est-il besoin de le préciser ?). L'occasion rêvée de prendre contact si l'activité vous intéresse.

Prochaine parution : mai 2011

Les articles sont à transmettre en mairie pour le 15 avril 2011